



ARRETE N° 128741

Relatif aux listes électorales pour les élections aux conseils régionaux d'orientation placés auprès des délégués régionaux du Centre national de la fonction publique territoriale, à l'exception de Provence-Alpes-Côte d'Azur et de la Guyane

Le président du Centre national de la fonction publique territoriale, maire du Teich,

VU le code général des collectivités territoriales,

VU la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 modifiée portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique territoriale, notamment son article 12, dans sa rédaction résultant de l'article 50 de la loi n° 2019-828 du 6 août 2019 de transformation de la fonction publique,

VU la loi n° 84-594 du 12 juillet 1984 modifiée relative à la formation des agents de la fonction publique territoriale,

VU la loi n° 2019-1461 du 27 décembre 2019 relative à l'engagement dans la vie locale et à la proximité de l'action publique, et notamment son article 102,

VU le décret n° 87-811 du 5 octobre 1987 modifié relatif au Centre national de la fonction publique territoriale,

VU l'arrêté n° 128197 du 20 novembre 2020 fixant les modalités d'organisation des élections aux conseils régionaux d'orientation placés auprès des délégués régionaux du Centre national de la fonction publique territoriale, à l'exception de Provence-Alpes-Côte d'Azur et de la Guyane,

ARRÊTE

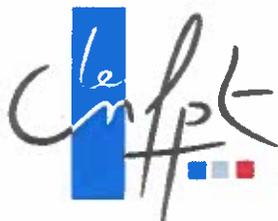
Article 1^{er} : Les listes électorales pour les élections aux conseils régionaux d'orientation placés auprès des délégués régionaux du Centre national de la fonction publique territoriale figurent en annexe au présent arrêté, à l'exception des délégations Guyane et Provence-Alpes-Côte d'Azur.

Article 2 : Le présent arrêté est affiché au siège de l'établissement et, par extrait, dans chaque délégation régionale. Il est transmis par extrait aux présidents des centres de gestion, et publié sur le site internet de l'établissement.

Fait à Paris, le 1^{er} décembre 2020

Le président

François DELUGA



Envoyé en préfecture le 09/12/2020
Reçu en préfecture le 09/12/2020
Affiché le 09/12/2020 
ID : 075-180014045-20201201-ARR_2020_128741-AR

**CNFPT — Délégation de Guadeloupe
CONSEIL RÉGIONAL D'ORIENTATION
Liste électorale 2021**

Collège des communes affiliées au centre de gestion

Nom	Prénom	Mandat	Collectivité territoriale
BLEUBAR	Denise	Conseillère municipale	Baie-Mahault
DANIEL	Jordan	Conseiller municipal	Petit-Canal
DARES	Louis-Jules	Conseiller municipal	Vieux-Habitants
DOQUET	Francine	Conseillère municipal	Les Abymes
DURIZOT-EYNAUD	Françoise	Conseillère municipale	Gourbeyre
ELEORE	Jean-Pierre	Conseiller municipal	Anse-Bertrand
GALVANI	Lucien	Conseiller municipal	Sainte-Anne
GAMIETTE	Liliane	Adjoint au maire	Deshaies
GUILLAUME	Bernard	Adjoint au maire	Basse-Terre
GUSTAVE DIT-DUFLO	Jean-Michel	Adjoint au maire	Baillif
LANCLAS	Edmond	Adjoint au maire	Grand-Bourg
LOUIS-CARABIN	Gabrielle	Maire	Le Moule
MAES	Jean-Claude	Maire	Capesterre de Marie-Galante
MOUSTACHE-MAYEKO	Alin	Adjoint au maire	Port-Louis
NADILLE-VALA	Rolande	Maire	Terre-de-Bas
PRADEL	Sara	Conseillère municipale	Pointe-Noire
PUTOLA	Mike	Conseiller municipal	Bouillante
SAPOTILLE	Jocelyn	Maire	Le Lamentin
TRIVIAUX-FRENET	Jean-Paul	Adjoint au maire	Sainte-Rose
WECK-MIRRE	Lucie	Adjointe au maire	Saint-Claude